



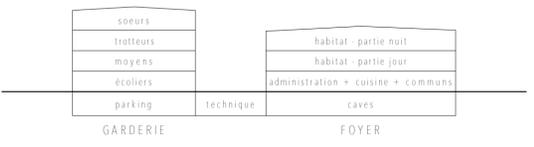
MOSAIQUE

INTRODUCTION

L'association Sainte Famille a été créée en 1916 par le curé de la paroisse de Renens. Le but de cette association était d'accueillir des enfants orphelins ainsi que des enfants de familles italiennes émigrées en Suisse pour leur scolarisation. La mosaïque est un art décoratif qui consiste à assembler des fragments de galets ou de verre dans le but de former un ensemble afin d'aboutir à une multitude de motifs. La fondation Sainte Famille propose la cohabitation de plusieurs types de résidents avec une garderie, un foyer et un appartement pour les sœurs. Le projet MOSAIQUE image cette diversité d'affectations, de culture et d'âge, menant à un ensemble homogène qui répond aux principes fondamentaux de la fondation.

IMPLANTATION

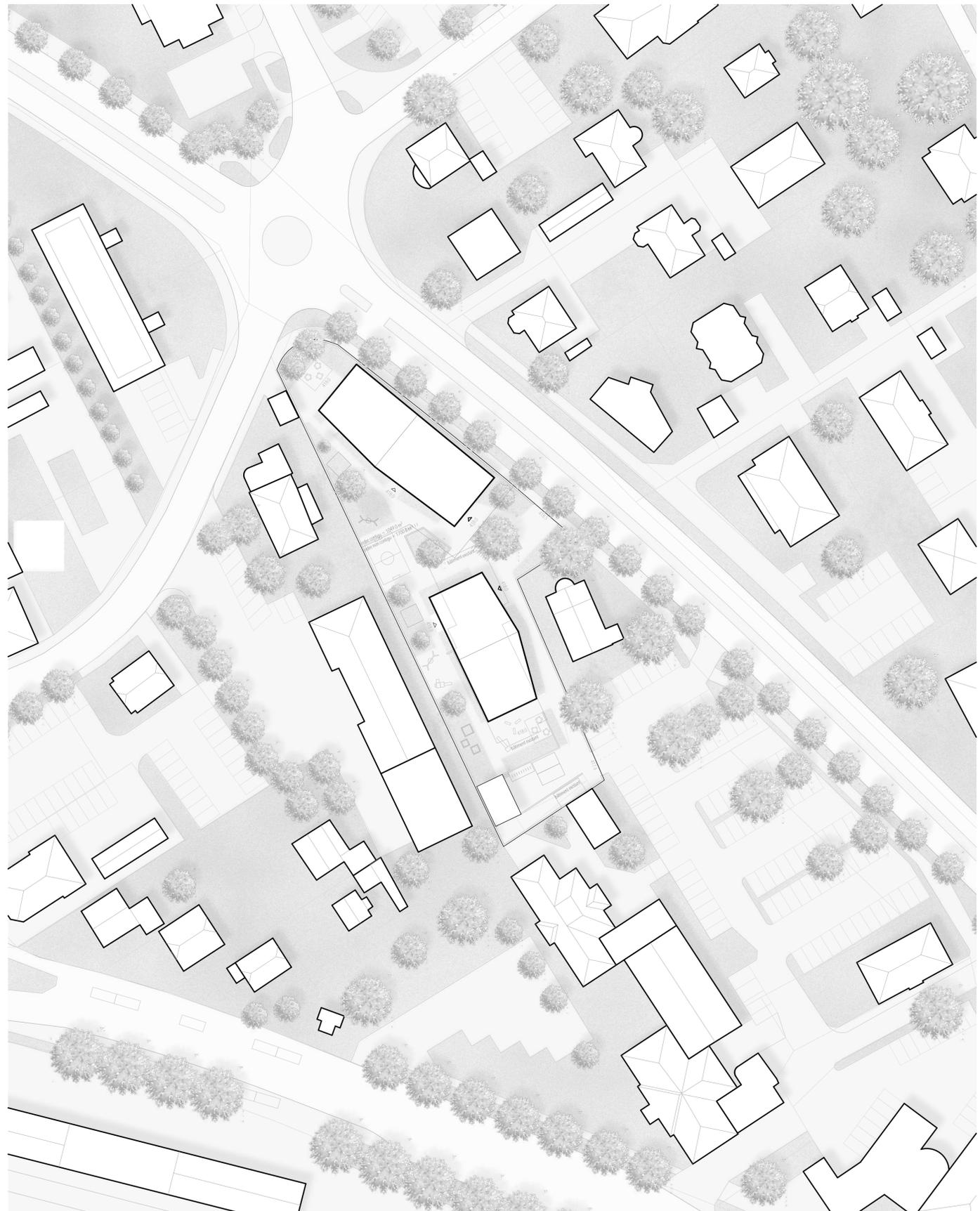
L'institution est située au cœur de la ville de Renens, à proximité des transports publics, des commerces et des écoles, le long de l'avenue du 14 avril. L'institution jouit d'une implantation parfaite pour l'intégration sociale de ces résidents, permettant ainsi une autonomie adéquate au développement des enfants accueillis. Le projet propose une implantation de deux volumes distincts et compacts, à l'échelle du contexte bâti existant. Au sud, un bâtiment de quatre niveaux englobe l'ensemble du programme dédié à la garderie et l'appartement des sœurs. Au nord, un volume sur trois niveaux propose l'intégration des espaces dédiés au foyer. Chaque bâtiment est implanté de façon précise et reprend des orientations fortes. Le foyer reprend l'alignement de la rue du 14 avril et la garderie s'implante parallèlement à la parcelle nord-ouest. Un angle est donné aux façades intérieures afin de créer une rupture et permettre une articulation fluide et efficace des espaces extérieurs.



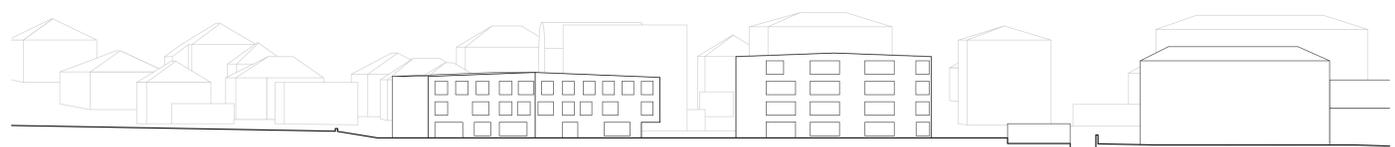
ORGANISATION

Les trois affectations différentes du programme permettent le développement de trois typologies, reprenant ainsi l'image d'une mosaïque. L'accès à la garderie se fait depuis l'espace extérieur commun aux deux entités. Le programme est réparti sur 4 niveaux. Au rez-de-chaussée, des locaux administratifs et publics permettent un accueil efficace pour les enfants et les parents. Un accès secondaire traversant permet d'accéder aux espaces extérieurs, évitant ainsi le contact direct avec les résidents du foyer. Les étages séparent les degrés d'âge avec les écoliers en bas, les moyens au 1^{er} étage et les bébés trotteurs au 2^{ème} étage. Une circulation en z permet des apports de lumière dans les espaces de distribution et permet une répartition efficace du programme. L'appartement des sœurs se situe au dernier étage et offre des espaces généreux de qualité avec deux grandes loggias de part et d'autre du bâtiment. L'accès au logement se fait à l'arrière de la parcelle et propose une circulation verticale indépendante, faisant également office de voie de fuite.

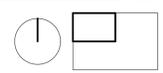
L'accès principal du foyer se fait également depuis l'espace extérieur commun. Le programme est réparti sur 3 niveaux. Au rez-de-chaussée, les locaux administratifs, la cuisine, et les locaux communs aux deux unités sont répartis habilement pour offrir un lieu de travail agréable à ses utilisateurs. Deux accès secondaires vers l'extérieur permettent un maximum de fluidité et d'indépendance pour les résidents. L'espace de la salle d'attente fonctionne comme une zone d'attente et de rencontre et permet un contact direct avec la cuisine, élément important pour les résidents. À l'étage, un espace central permet de distribuer les deux unités mais également d'offrir une salle de séance et une chambre parents. Chaque unité de vie s'organise en duplex, afin de proposer aux résidents une typologie de logement avec une partie jour au niveau inférieur et une partie nuit à l'étage. L'espace habitat s'articule en trois parties dont chacune peut être cloisonnée en cas de besoin. Le bureau de l'éducateur et la chambre de veille sont subtilement positionnés afin d'avoir un contrôle optimal sur les résidents. La proximité des unités est également un atout certain pour le bien-être et la sécurité des éducateurs. À l'étage une connexion entre les deux parties nuit est possible mais uniquement pour les responsables.

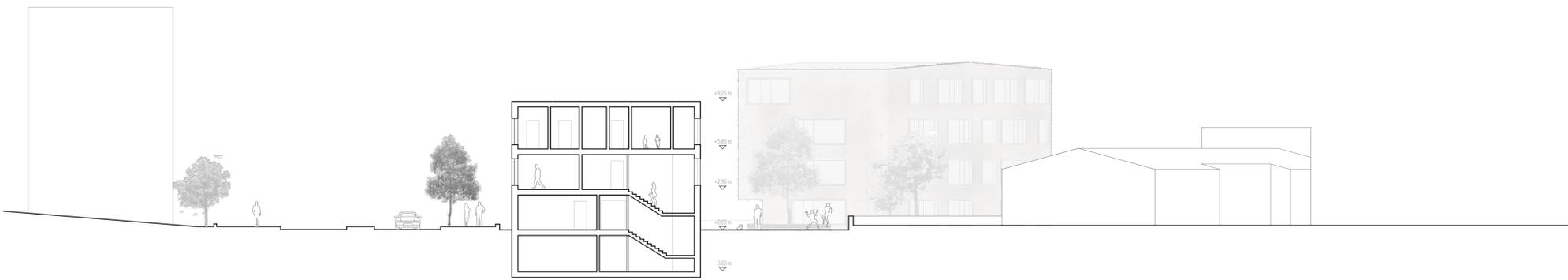


Plan de situation 1/1500

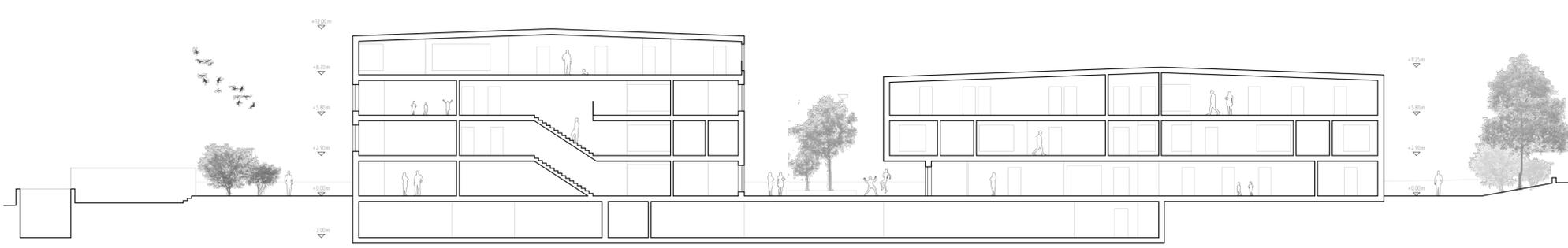


Coupe significative 1/1500





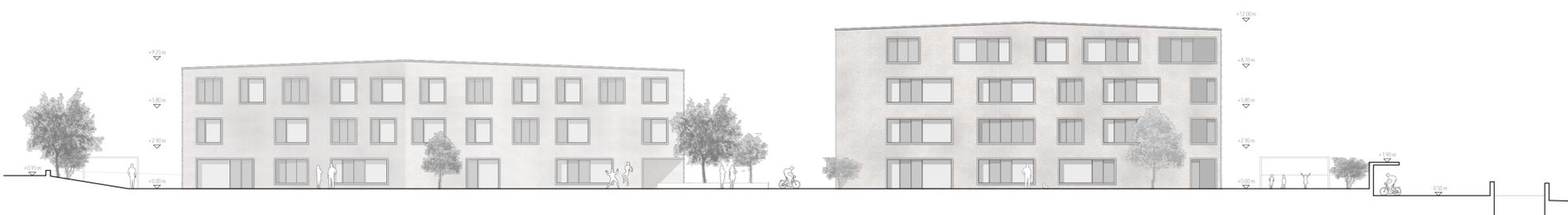
coupe transversale 1|200



coupe longitudinale 1|200



façades nord-est 1|200

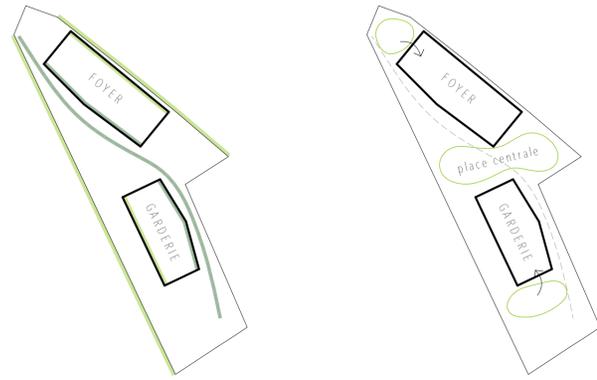


façades sud-ouest 1|200



sous sol 1|200





AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les aménagements extérieurs proposés répondent subtilement aux contraintes engendrées par la confrontation de deux types de résidents. Les réflexions ont été faites de manière à offrir de généreux espaces privatifs pour chaque bâtiment, mais également une grande place centrale commune, faisant office de liaison entre les deux entités. L'accès principal, piétonnier, se fait depuis la rue du 14 avril, sur une généreuse place. Deux grands bacs arborisés permettent d'articuler le site, le premier ayant pour effet de canaliser les résidents vers leur entrée respective. Cet espace central propose une surface en pavés permettant ainsi la réalisation d'activités diverses et variées, notamment l'apprentissage du vélo. Elle pourrait également permettre l'organisation de festivités communes à la fondation. L'accès pour les véhicules motorisés se fait depuis le parking de l'hôtel, au sud de la parcelle. De là, un sentier lie les deux extrémités du site, en suivant de manière fluide le biais des façades. La façon dont ont été modélisés les aménagements extérieurs a permis la création de plusieurs espaces et sous-espaces privés. Au sud, la garderie dispose d'un espace extérieur privatif et coupé de tout contact spatial et visuel avec le foyer. Un accès secondaire à l'arrière du bâtiment permet aux enfants d'y accéder sans passer par l'accès principal du bâtiment et évite ainsi d'entrer en contact direct avec les résidents du foyer.

Depuis la place centrale, l'aménagement d'un terrain multisports crée une limite fictive et définit clairement les espaces privés au foyer. De là, un chemin permet d'accéder à deux entrées secondaires mais surtout à une généreuse place au nord de la parcelle, permettant ainsi de générer une atmosphère relaxante et apaisante d'une maison dans un jardin.

ENERGIE

La volumétrie compact des bâtiments est efficace du point de vue énergétique. Une laine minérale épaisse est prévue et permettra une isolation thermique adéquate afin de respecter les normes actuelles en vigueur. Les pans de la toiture pourront être utilisés pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques pour la production d'électricité et d'eau chaude sanitaire. Les volets coulissants permettent de réguler facilement et de manière efficace les apports solaires. La production d'énergie sera renouvelable, assurée par une pompe à chaleur ou un chauffage à distance si le développement futur du quartier le permet.

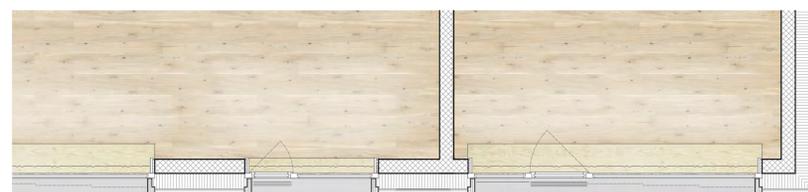
ENVELOPPE ET MATERIALITE

L'analyse approfondie du site et de ses abords a révélé les qualités architecturales et constructives des bâtiments typiques de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle. Le bâtiment existant, réalisé en 1913, a tout de même su garder, malgré les extensions suivantes, un intérêt certain, notamment dans son principe constructif mais également dans ses façades et sa matérialité.

Le projet MOSAIQUE reprend les thèmes principaux, à savoir la façade minérale, les embrasures massives et les volets. Une réinterprétation contemporaine de ces trois principes propose des façades homogènes et efficaces du point de vue architecturale mais également énergétique et constructive. Un système de volets perforés fixes et coulissants crée un jeu subtil en façade, mais fait également office de pare-soleil afin d'éviter la surchauffe à l'intérieur du bâtiment. Un rideau, dans les embrasures intérieures, permettra d'obscurcir les espaces intérieurs.



Façade 1|50



Plan 1|50

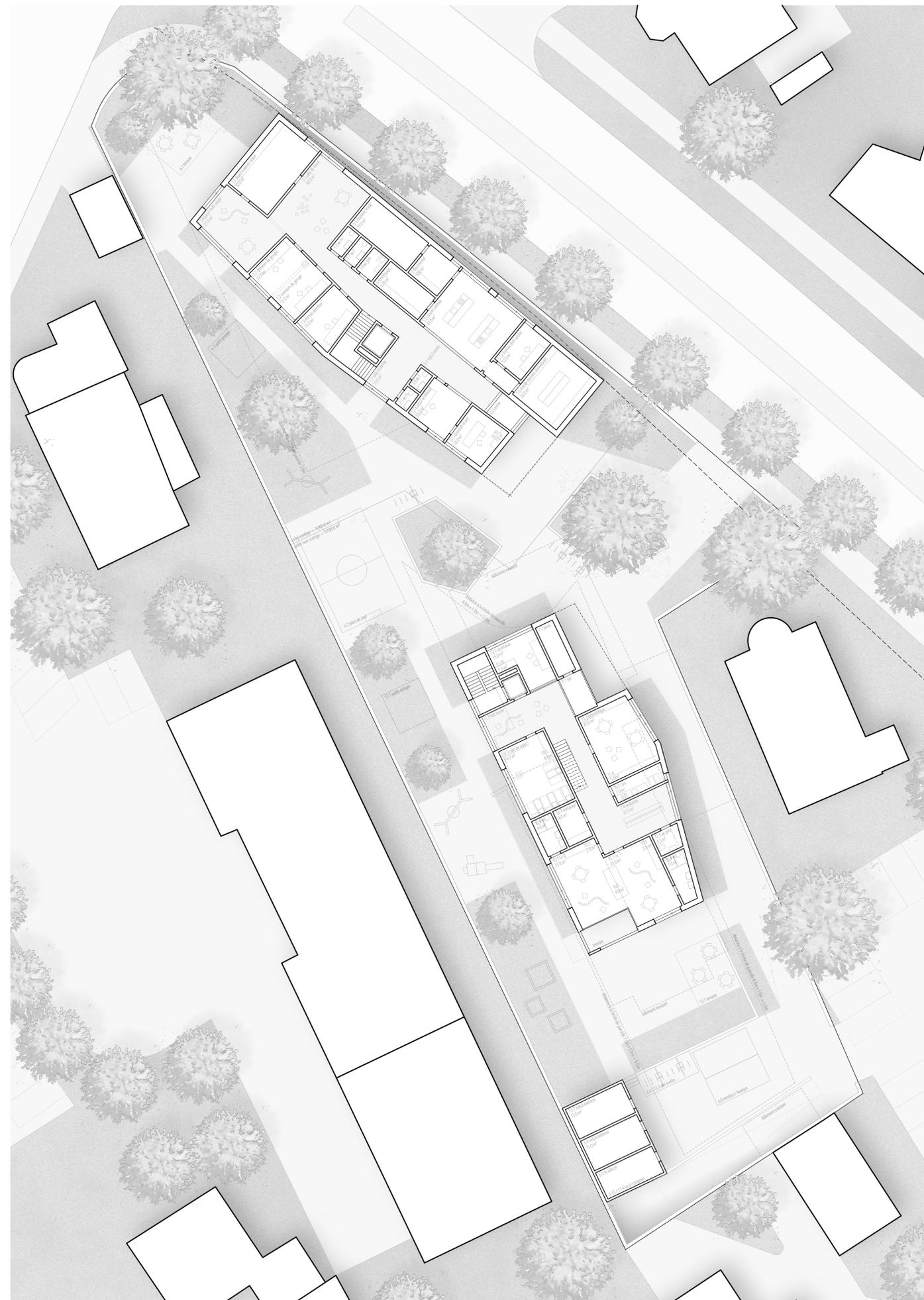
toiture	
végétalisation	100 mm
vale pose libre	
rétenion	64 mm
étanchéité	10 mm
isolation	16 cm
barrière-vapeur	5 mm
dalle béton	260 mm
total	600 mm

façade	
enduit extérieur	20 mm
isolation	
laine de verre	220 mm
mur béton	200 mm
total	440 mm

dalle	
revêtement	20 mm
chape ciment	80 mm
isolation	40 mm
dalle béton	260 mm
total	400 mm

radier	
revêtement	10 mm
chape ciment	80 mm
isolation	100 mm
étanchéité	10 mm
dalle béton	200 mm
total	400 mm

Coupe 1|50



Rez-de-chaussée 1|200





étage 1 1/200



étage 2 1/200



étage 3 1/200

